

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.

Six mois... 14 fr.

Étranger (U.P.) : Un an... 32 fr.

Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

Paraisant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres

Annonces en 7 points..... 2 50

Réclames en 8 points..... 4 »

Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1258. — 49^e volume (15)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr¹)

Vendredi 14 Avril 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Emission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIPAL CHAPITRES		Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/cour ^u et dépôts particuliers	Portefeuille escompté	
1914 23 juillet....	4 103	640	6.912	943	1.541	739 3 1/2
1916 30 mars....	5 006	361	14.952	2 043	2.068	1.245 5
1916 6 avril....	4.986	363	15.155	1.994	2.012	1.234 5
1916 13 avril....	4.893	359	15.184	1.994	1.998	1.227 5

FRANCE — Banque de France

1914 23 juillet....	1 696	418	2.364	1.180	939	63 4
1916 15 mars....	3 073	56	8.085	2.637	7.361	17 5
1916 23 mars....	3 075	58	7.967	3.379	7.372	14 5
1916 31 mars....	3 075	55	8.760	5.447	10.141	15 5

ALLEMAGNE — Banque de l'Empire

1914 23 juillet....	1 696	418	2.364	1.180	939	63 4
1916 15 mars....	3 073	56	8.085	2.637	7.361	17 5
1916 23 mars....	3 075	58	7.967	3.379	7.372	14 5
1916 31 mars....	3 075	55	8.760	5.447	10.141	15 5

ANGLETERRE — Banque d'Angleterre

1914 23 juillet....	1 094	»	733	1.055	841	» 3
1916 23 mars....	1 399	»	823	2.253	2.257	» 5
1916 30 mars....	1 417	»	839	2.184	2.209	» 5
1916 6 avril....	1 412	»	847	2.194	2.403	» 5

DANEMARK — Banque Nationale

1914 31 juillet....	410	»	219	24	94	15 6
1916 31 janvier....	156	4	298	16	55	21 5
1916 29 février....	168	4	330	25	57	21 5
1916 31 mars....	186	6	346	57	45	22 5

ESPAGNE — Banque d'Espagne

1914 24 juillet....	543	730	1.919	498	446	170 4 1/2
1916 26 mars....	933	766	2.122	699	435	260 4 1/2
1916 1 avril....	939	766	2.136	703	445	259 4 1/2
1916 8 avril....	958	759	2.161	717	448	258 4 1/2

HOLLANDE — Banque Néerlandaise

1914 25 juillet....	340	17	652	10	185	130 3 1/2
1916 11 mars....	1 536	10	4.224	191	142	147 4 1/2
1916 18 mars....	1 070	10	1.223	218	151	144 4 1/2
1916 1 avril....	1 086	8	1.360	171	204	152 4 1/2

ITALIE — Banque d'Italie

1914 31 juillet....	1 105	89	3 086	245	586	115 5 1/2
1916 20 février....	1 040	105	2 851	632	473	431 5 1/2
1916 29 février....	1 033	105	2 856	606	474	397 5 1/2
1916 10 mars....	1 036	103	2 859	633	450	381 5 1/2

ROUMANIE — Banque Nationale

1914 18 juillet....	154	1	414	14	237	47 5 1/2
1916 26 février....	206	0	799	94	250	42 6
1916 4 mars....	210	0	801	103	244	42 6
1916 18 mars....	219	0	826	130	237	40 6

RUSSIE — Banque de l'Etat

1914 21 juillet....	4 270	197	4 358	698	1 049	518 5 1/2
1916 29 février....	4 322	130	45 484	2 844	10 993	1 780 6
1916 7 mars....	4 329	138	15 653	2 785	10 210	1 713 6
1916 29 mars....	4 335	158	15 829	2 725	11 365	1 993 6

SUÈDE — Banque Royale

1914 31 juillet....	146	8	320	109	236	11 5 1/2
1915 31 décembre.	175	4	459	192	286	33 5
1916 31 janvier....	199	4	410	161	235	19 5
1916 29 février....	227	5	426	147	209	18 5

SUISSE — Banque Nationale

1914 23 juillet....	180	19	268	51	94	14 3 1/2
1916 15 mars....	253	50	401	108	128	19 4 1/2
1916 23 mars....	253	51	398	116	140	19 4 1/2
1916 31 mars....	253	50	431	98	161	19 4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet	15 mars	22 mars	29 mars	5 avril	12 avril
Londres....	25.224	25.17½	28.385	28.36	28.47	28.51	28.81
New-York....	518.25	516	594.50	595.50	597	598	603 ½
Espagne....	500	482.75	567	571.50	580	579 ½	585 50
Hollande....	208.30	207.56	251	253	254	257 ½	259 "
Italie....	100	99.62	89	89	89.4	90.4	92 ½
Pétrograd....	266.67	263	188.50	189	188	188 ½	187 "
Scandinavie....	139	138.25	170	172.50	172	176 ½	181 "
Suisse....	100	100.03	113.50	113.50	114.4	115	117 "

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet	15 mars	22 mars	29 mars	5 avril	12 avril
Paris....	100 fr.	100 14	89.61	89.09	88.64	88.52	87.70
New-York....	" dol.	99.90	102.04	102.02	102.04	102.02	102.02
Espagne....	" pes.	96.64	100.97	101.09	101.48	101.83	102.32
Hollande....	" flor.	99.87	107.54	107.58	107.75	108.69	108.11
Italie....	" lire.	99.82	78.87	78.87	78.92	79.64	80.53
Pétrograd....	" rou.	98.77	62.97	62.87	62.55	62.09	60.94
Portugal....	" mil.	86.69	62.87	64.75	64.75	64.51	64.90
Scandinavie....	" cou.	100.83	108.89	110.44	109.61	112.51	114.96

câble-transfert New-York cote 6.03 1/2, contre 5.98. Encore une fois, qu'attend-on pour essayer de porter remède à cette situation ? Notre balance sur l'Angleterre et sur l'Amérique est fortement déficitaire, c'est entendu. Mais une fois cette constatation enregistrée, il semble qu'il y aurait autre chose à faire qu'à se croiser les bras et à regarder les changes monter. C'est néanmoins ce que l'on fait non seulement dans les milieux de la Bourse du change, mais aussi dans d'autres où, cependant, on a une grosse part de responsabilité dans ce qui arrive aujourd'hui. Ajoutons que, depuis quelques semaines, les informations se multiplient, souvent contradictoires, au sujet de grosses opérations en perspective à Londres et à New-York. La lenteur des réalisations énerve le marché et crée une atmosphère d'incertitude qui n'est pas étrangère à la hausse.

En ce qui concerne le change franco-anglais, nous ne reviendrons sur ce que nous avons dit déjà, à bien des reprises, que pour répéter qu'il est tout à fait inadmissible que l'on ne puisse aboutir entre alliés à l'organisation d'un *modus vivendi* acceptable. La cause que nous soutenons côte à côte, et à laquelle pour sa part notre Pays a déjà fait d'énormes sacrifices, ne doit pas dégénérer en une question de boutique et d'affaires ; le sentiment de solidarité, qui doit unir tous les membres de l'Alliance, en serait gravement compromis. *Dans les règlements financiers entre Londres et Paris on ne devrait pas être arrêté par une question de crédit.*

Pour ce qui est du change franco-américain, la question se pose différemment. Et ici, si le problème des règlements n'est pas mieux résolu, il semble bien que nous devions nous en prendre surtout à nous-mêmes.

Les Etats-Unis n'ont cessé de manifester leur désir de développer leurs relations financières directes avec l'étranger. Nous avons à plusieurs reprises appelé l'attention de nos compatriotes sur ces dispositions dont nous pouvons tirer un meilleur parti que nous ne l'avons fait jusqu'à présent. Notre confrère *Le Pour et le Contre* a annoncé, dans son dernier numéro, que le Département d'Etat de Washington venait d'adresser à tous les consuls américains une circulaire les invitant à faire connaître dans leur circonscription que les banques des Etats-Unis sont disposées à faciliter, par des crédits d'acceptation ou autres, les règlements commerciaux. Sachons en profiter.

Une note récente du Département suisse d'Economie publique a invité les banques et sociétés financières de la Confédération à ne contribuer à l'avenir, en Suisse, à aucune émission d'emprunts étrangers ou de valeurs étrangères, à s'abstenir de la distribution de prospectus ou de circulaires ayant pour but d'offrir au public suisse des titres étrangers, et aussi de servir de domicile aux emprunts étrangers. Le but avoué de ces instructions est d'éviter les troubles auxquels « des exportations de capitaux trop considérables exposerait l'économie nationale » ; elles sont destinées à rester en vigueur aussi longtemps que « la situation économique de la Suisse et son marché monétaire ne seront pas rentrés dans un état normal ». Nous ne pouvons que regretter l'initiative prise par le Département suisse d'économie politique. Elle s'explique d'ailleurs d'autant moins que le change suisse fait prime, et même parfois prime assez forte, sur la plupart des marchandises. La situation monétaire de la Confédération n'est donc pas mauvaise, bien au contraire.

Quo qu'il en soit, ces instructions ne vont pas sans des dérogations qu'il est intéressant de faire connaître. La circulaire de l'*Association suisse des banques*, par l'intermédiaire de laquelle elles ont été portées à la connaissance des intéressés, dit en effet : « Nous admettons parfaitement bien qu'il peut se présenter des cas où la participation à un

emprunt étranger, comme aussi l'ouverture de crédits à des institutions financières, industrielles ou commerciales étrangères, peuvent être dans l'intérêt de la Suisse elle-même. Mais dans ce cas, le chef du Département suisse de l'Economie publique est d'avis que si une participation financière ou bien une ouverture de crédits devait se monter à des sommes importantes, ou si des doutes pouvaient exister sur le caractère vraiment commercial du crédit en question, cette participation, comme cette ouverture de crédits, ne devrait pas avoir lieu sans que la direction générale de la Banque Nationale Suisse ait été consultée. » La porte n'est donc pas absolument fermée. Nous sommes confirmés dans cette impression par une communication récente de notre *Office national du commerce extérieur* faisant connaître aux importateurs français de marchandises suisses que certaines banques et sociétés de la Confédération sont disposées à leur accorder des facilités en vue d'ajourner le règlement final.

Cours des changes de New-York sur :

	16 juillet 1914	14 mars 1916	21 mars 1916	28 mars 1916	4 avril 1916	11 avril 1916
Paris.....	5.18	5.16	5.897	5.945	5.968	5.977
Londres.....	4.86	4.87	4.769	4.77	4.77	4.77
Berlin.....	95.37	95.06	72.44	71.25	72	72.62
Amsterdam....	40.14	d	42.44	42.44	42.50	42.81

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier

	16 juillet 1914	14 mars 1916	21 mars 1916	28 mars 1916	4 avril 1916	11 avril 1916
Paris.....	100 fr.	100.27	87.87	87.17	86.84	86.70
Londres.....	100 liv.	100.19	98.01	98.02	98.02	98.02
Berlin.....	100 mk.	99.67	75.75	74.71	75.03	75.49
Amsterdam....	100 flor.	d	105.73	105.73	105.87	106.65

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	22 mars 1916	29 mars 1916	5 avril 1916	12 avril 1916
Valeurs à vue	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 7/16	97 7/16
Alexandrie.....	Cable transfert	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 1/8
Bombay.....	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 1/32
Calcutta.....	1.10 5/16	1.11 5/8	2.0	1.16	2.0 1/8
Hong-Kong.....	2.5 3/4	2.8 1/2	2.9 1/2	2.9 3/4	2.10 1/4
Shanghai.....					
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	49 7/16	49 7/16	49 11/32	49 5/16
Montevideo.....	51 3/32	53 3/4	53 1/2	53 1/2	53 1/2
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	11 3/4	11 3/4	11 11/16	11 25/32
Valparaiso.....	9 3/4	8 11/16	8 11/16	8 23/32	8 5/8

Variations du mark à

	29 févr. 1916	7 mars 1916	14 mars 1916	21 mars 1916	28 mars 1916	4 avril 1916	11 avril 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	73.50	73.12	72.44	71.25	71.56	72 ..	72.62
Parité.....	77.07	76.67	75.75	74.71	75.03	75.49	76.14
Perte %.....	22.93	23.33	24.25	25.29	24.97	24.51	23.86
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	42.325	42.125	41.65	41.72	41.775	41.75	41.775
Parité.....	71.29	70.98	70.15	70.36	70.32	70.36	
Perte %.....	28.71	29.02	29.85	29.85	29.64	29.68	29.64
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	94.70	93.50	92.20	92.50	92.90	93.35	93.45
Parité.....	76.69	75.72	74.67	74.92	75.24	75.60	75.44
Perte %.....	23.31	24.28	25.33	25.08	24.76	24.40	24.56

Le change sur Vienne à Genève est coté 64 15, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 38 90 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	11 juin 1915	11 sept. 1915	11 déc. 1915	11 janv. 1916	11 févr. 1916	11 mars 1916	11 avril 1916
Cours de l'or...	77.9	77.9	77.9	77.9	77.9	77.9	77.9
Cours d'argent...	23.3/8	23.9/16	26.7/8	26.15/16	27.1/.	27.1/.	29.13/16
Escompte hors banque	2 7/8	4 25/32	5 5/32	5 3/16	5 1/8	5 1/16	4 9/16

LA SITUATION

Après cinquante jours de combats ininterrompus, les attaques ennemis contre Verdun continuent avec la même violence. On peut même prévoir qu'elles continueront jusqu'à l'extrême limite du possible, car le commandement allemand ne saurait laisser l'héritier du trône sur un aussi formidable échec que serait la renonciation à prendre Verdun, sans avoir fait tout ce qui est humainement réalisable et consenti les derniers sacrifices. Ce n'est plus l'avenir de l'Allemagne, mais celui des Hohenzollern, qui se joue dans cette partie.

Il y a peu de chose à dire des fronts russe et italien. En Russie, le dégel qui continue n'a pas encore permis la reprise sérieuse des opérations. Sur le front italien, nos alliés ont engagé des opérations de grande envergure qui ont donné déjà lieu à quelques actions ayant, toutes, tourné à leur avantage.

On sait que le gouvernement allemand avait tenté, il y a quelques jours, d'alarmer la Hollande en essayant de la persuader de l'imminence d'une invasion anglaise par mer. Et la Hollande avait, en effet, pris des précautions militaires. Or, un télégramme d'Amsterdam nous a appris, mercredi, que le ministre de France à La Haye, au nom du gouvernement français, avait fait une démarche près le gouvernement hollandais pour lui donner l'assurance que ni la France ni les alliés n'avaient jamais eu l'intention de violer la neutralité ou le territoire des Pays-Bas.

D'ailleurs, à Londres, on avait déjà démenti formellement toute intention prêtée à l'Angleterre d'opérer éventuellement un débarquement sur la côte hollandaise.

Une délégation de parlementaires français qui s'est rendue à Londres a été reçue par le roi George, qui a prononcé à cette réception un remarquable discours où il a affirmé, une fois de plus, la solidarité de l'alliance franco-anglaise et souhaité qu'elle devint perpétuelle. Le lendemain, dans un banquet offert à la délégation, M. Asquith a répliqué au dernier discours du chancelier par des déclarations qui auront un retentissement considérable. L'Allemagne y apprendra que les alliés font la guerre non pour l'effacer de la carte, mais pour empêcher qu'elle reste une menace militaire pour le reste du monde. Et pour répondre aux velléités annexionnistes du chancelier il a défini le but des alliés dans cette guerre qui est d'empêcher l'écrasement de la Pologne et de poursuivre le rétablissement de la Belgique et de la Serbie dans leur ancienne indépendance. Nos ennemis sont évidemment maintenant sur notre programme.

A mesure que se ralentit l'effort militaire de l'Allemagne et que s'accentue sa détresse économique, augmente, aussi, sa rage de destruction sur mer. La guerre sous-marine a pris, depuis huit jours, une recrudescence inattendue, faisant des victimes principalement parmi les neutres : plusieurs navires danois, hollandais, norvégiens et espagnols ont été coulés.

Comme le gouvernement allemand ne veut donner aucune explication aux Etats-Unis au sujet du torpillage du *Sussex*, qu'il prétend vic-

time d'une mine, les rapports se tendent de plus en plus entre Washington et Berlin. M. Wilson est décidé à soumettre la question de la rupture des relations diplomatiques à l'examen du Congrès.

L'agitation contre la piraterie allemande paraît gagner l'Espagne, où la mort du compositeur Granados, à bord du *Sussex*, et le torpillage en Méditerranée de deux navires espagnols ont soulevé une très vive émotion dans tous les partis.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

A la fin de la semaine dernière, les combats livrés au nord de Verdun semblaient perdre, peu à peu, le caractère d'une bataille. Ils ressemblaient de plus en plus à tous ceux qui, depuis de si longs mois,

QUESTIONS DU JOUR

L'Union Économique des Nations alliées est nécessaire

Dès les premiers jours de la guerre les économistes allemands préconisèrent une alliance commerciale avec l'Autriche-Hongrie afin de créer, au centre de l'Europe, un puissant groupement économique dont l'influence attractive deviendrait rapidement mondiale.

« Pour assurer, disaient-ils, la conquête définitive des marchés neutres européens, il suffira qu'au point de vue commercial Hambourg soit uni à Trieste, et la puissance d'action de ce Zollverein sera telle, que la Suisse, la Hollande et les pays scandinaves — dont la sympathie pour les deux empires du centre s'est d'ailleurs manifestée d'une manière éclatante pendant la guerre — seront fatigiquement attirés vers son orbite. »

Plus tard, après la trahison de la Bulgarie et l'écrasement de la Serbie, ce fut l'emprise de l'Egypte, des Indes et de l'Extrême-Orient qui devint le thème favori des économistes d'autre-Rhin. D'ailleurs, ils affirmaient ne craindre aucune répression de la part des nations alliées, et en examinant cette éventualité, ils déclaraient que l'Asie, les deux Amériques et les pays ennemis eux-mêmes « ne pourraient se fermer aux produits allemands, car ils sont nos tributaires pour une foule d'articles spéciaux qu'ils ne sauraient trouver ailleurs ».

Et ils ajoutaient sous forme de conclusion : « Puisque notre outil restera intact après la guerre, profitons-en pour nous organiser, pour grouper nos forces, et pour préparer la victoire économique comme notre grand Etat-Major a prévu la victoire militaire. »

Les économistes allemands ont été écoutés dans leur pays, et le principe du groupement a été admis chez tous leurs alliés, même en Hongrie, où il avait d'abord rencontré une certaine opposition ; mais ils vont être pris à leur propre piège, car la France, l'Angleterre, la Russie, l'Italie et la Belgique ont entrevu le danger, et le courant irrésistible qui pousse actuellement ces nations à s'unir sur le terrain économique semble indiquer qu'elles sauront se défendre pratiquement contre la nouvelle menace germanique.

**

Pour montrer la puissance d'action que représenterait un groupement des nations alliées, comparativement au Zollverein que les Allemands prétendent, il nous suffira de produire quelques chiffres :

Population, Chemins de fer, Marine marchande à vapeur

Pays	Population en 1913	Chemins de fer fin 1913	Marine à vapeur août 1914			
				1.000 hab.	1.000 kil.	1.000 tonn. nets
NATIONS ALLIÉES						
Angleterre et grandes colonies	398.835	199	12.267			
France et grandes colonies	86.300	61	1.076			
Russie et Finlande	173.420	79	581			
Italie	36.500	18	886			
Belgique	7.800	10	226			
Serbie	3.100	2	"			
Portugal	6.130	3	50			
Japon	74.300	10	1.078			
Total	786.385	382	16.164			

Pays	Population en 1913	Chemins de fer fin 1913	Marine à vapeur août 1914			
				1.000 hab.	1.000 kil.	1.000 tonn. nets
GROUPE ENNEMI						
Allemagne	67.812	64	3.072			
Autriche-Hongrie	53.200	47	572			
Turquie	20.600	7	69			
Bulgarie	4.800	2	4			
Total	146.412	120	3.717			
PAYS NEUTRES						
Europe	53.820	51	4.459			
Amérique	162.110	512	1.907			
Asie	477.200	20	171			
Total	698.130	583	6.587			
Total mondial	1.625.927	1.085	26.418			

La population indique à la fois les facultés de travail et de production des pays considérés, et l'ampleur de leur marché de consommation.

Les chemins de fer en exploitation sont toujours en rapport avec le développement industriel, agricole et commercial des nations qui les possèdent.

La marine marchande à vapeur sert généralement de trait d'union entre la production nationale, les besoins du marché intérieur et les demandes ou les offres des pays d'outre-mer. Elle a, de nos jours, une importance que la guerre actuelle n'a que trop démontrée.

Commerce Extérieur en 1913

(Statistique de chaque pays)

Pays	Importations	Exportations	Commerce total			
				(En millions de francs)		
NATIONS ALLIÉES						
Angleterre et grandes colonies	29.770	26.563	56.333			
France et grandes colonies	9.982	8.112	18.094			
Russie et Finlande	3.727	4.132	7.859			
Italie	3.638	2.504	6.142			
Belgique	4.958	3.951	8.909			
Serbie	116	117	233			
Portugal	424	196	620			
Japon	1.824	1.582	3.406			
Total	54.439	47.157	101.596			
GROUPE ENNEMI						
Allemagne	18.463	12.623	26.086			
Autriche-Hongrie	3.735	2.913	6.648			
Turquie	883	483	1.366			
Bulgarie	214	157	371			
Total	18.295	16.176	34.471			
PAYS NEUTRES						
Europe	14.588	12.544	27.132			
Amérique	15.968	19.929	35.897			
Asie	3.825	3.436	7.261			
Total	34.381	35.909	70.290			
Total mondial	107.115	99.242	206.357			

Le commerce extérieur de chacun des pays observés donnant la mesure de valeur des échanges entre son marché national et les marchés étrangers complète heureusement les éléments d'appréciation fournis par les chiffres précédents et une simple comparaison de ces chiffres démontre, sans contestation possible, que le groupement des nations alliées aurait une telle supériorité économique

sur le groupement ennemi, que ce dernier serait vaincu avant d'avoir commencé la lutte.

**

Entre 1903 et 1913, les exportations de l'Allemagne, pour ne parler que de celles-là, ont passé de 6 milliards 413 millions de francs à 12 milliards 623 millions, soit une augmentation de 6 milliards 210 millions, sur laquelle les produits manufacturés figurent pour 3 milliards 893 millions de francs.

C'est en effet par le développement de ses exportations industrielles que l'Allemagne avait pris dans le monde, surtout depuis dix ans, la situation économique et financière dont il serait puéril de nier la prépondérance. Or, il convient de rappeler ici qu'entre 1903 et 1913 l'importation des produits allemands de toute nature, dans les huit nations alliées, a progressé de 2 milliards 933 millions à 5 milliards 741 millions de francs.

Ce sont les nations alliées qui étaient devenues les meilleurs clients de l'Allemagne et qui, par leurs achats, faisaient entrer chez elle les capitaux indispensables à l'accroissement de son activité industrielle, commerciale et maritime, et aux nouveaux besoins de sa population.

Il suffira donc aux nations alliées d'élever en même temps et dans des conditions identiques une puissante barrière douanière entre leur marché intérieur respectif et les produits de l'Allemagne et de ses complices, pour porter un coup mortel à son industrie, à son commerce et à son crédit.

Les menaces de la presse allemande, que M. de Bethmann-Hollweg vient d'amplifier à la tribune du Reichstag, justifient pleinement les mesures de défense que les gouvernements des nations alliées ont aujourd'hui l'obligation de prendre, et que nous avons résumées ainsi dans une étude publiée par le *Matin* du 10 juillet 1915 :

1° Protéger le marché intérieur de ces nations contre l'invasion prémeditée des produits allemands;

2° Développer les relations commerciales entre les nations alliées, afin que chacune d'elles, restant maîtresse de son marché intérieur, — sauf en ce qui concerne le régime commun à imposer aux produits allemands, — trouve chez ses alliés l'équivalent de ce qu'elle achetait ou de ce qu'elle vendait au groupe ennemi;

3° Obtenir des pays neutres, par voie de réciprocité, un traitement plus favorable aux produits des nations alliées que celui que les produits du groupe ennemi y recevront.

Grâce à ce régime de légitime défense, les nations alliées se passeront aisément des produits qu'elles avaient la fâcheuse habitude, avant la guerre, d'acheter en Allemagne, car elles trouveront entre elles des similaires de ces produits. On peut donc prévoir — précisément la chose a lieu chez nous en ce moment même pour les produits chimiques — que leur industrie respective prendra rapidement sur le marché national la place énorme que les camemberts boches avaient su y acquérir.

Pour calmer les inquiétudes de leurs lecteurs, les journaux allemands prétendent que l'entente économique sera impossible à établir entre les nations alliées. Qu'ils conservent cette espérance, mais agissons et ne nous laissons pas surprendre par la paix comme nous l'avons été par la guerre.

EDMOND THÉRY.

La Haute des Prix des Produits périssables à Paris

La guerre que l'Allemagne fait subir à l'humanité a provoqué dans tous les pays du monde une hausse du prix des choses nécessaires à l'existence, qui varie, dans chaque nation, selon l'importance de ses besoins intérieurs, comparativement à sa

production nationale et aux facilités d'importations que les événements lui ont laissées.

Le développement considérable de la marine marchande à vapeur, la baisse énorme des frets qui en fut la conséquence et la vigilance d'une spéculation toujours en éveil avaient nivelé, avant la guerre, le prix de vente des marchandises internationales dans le sens du plus bas prix de revient de ces marchandises, et l'ancienne protection naturelle de la distance ayant été à peu près supprimée par une réduction inouïe des frais de transport, c'étaient les pays de production qui, pour une raison quelconque, pouvaient vendre le meilleur marché, qui réglaient les prix dans les centres de consommation.

La guerre ayant brusquement désorganisé l'industrie des transports maritimes et terrestres, les nations qui avaient surtout recours aux importations étrangères pour combler la différence entre leurs besoins et leur production indigène ont subi, sur les articles affectés par la concurrence étrangère, une hausse que la spéculation a, dans certains cas, exagérée.

En ce qui concerne les produits périssables, le marché français, il faut le reconnaître, a beaucoup moins souffert que le marché anglais, par exemple, parce que la production nationale fournissait à notre consommation intérieure à peu près tout ce qui lui était nécessaire, en viandes fraîches, volailles, beurres, œufs, fruits et légumes frais.

Une grande maison de comestibles, qui peut être considérée comme la régulatrice des prix de détail des produits alimentaires vendus en France et qui rend, à ce titre, de très grands services à la population de Paris et des grandes villes de province, a bien voulu nous donner les prix moyens de détail de la viande et de quelques produits de grande consommation, pour les mois de mars des années 1914, 1915 et 1916.

Voici un tableau qui intéressera nos lecteurs :

Prix de vente au détail (boucherie, charcuterie, volaille)

	Mars 1914	Mars 1915	Mars 1916	Augmentations entre	
1914 et 1915	1915 et 1916				

prix de gros qui a été elle-même la conséquence de la raréfaction de la main-d'œuvre dans les campagnes, les difficultés de transport et l'augmentation générale des dépenses dans toutes les exploitations rurales. Les prix des beurres ont été cependant influencés par un fait spécial. En 1915 nous en avons exporté à l'étranger 220.500 quintaux contre 135.600 en 1913. Cette augmentation, concordant avec une diminution du nombre de nos vaches laitières, semble justifier la hausse constatée.

Les prix de détail ci-dessus sont acceptables comme *prix de guerre*, car ils correspondent aux prix de gros, majorés de 8 à 10 % à peine. Mais la question change de face avec les bouchers, les épiciers, les crémiers, etc., de certains quartiers de Paris.

Chez ces détaillants la majoration sur les prix de gros n'a pas de limite et on ne se contente pas de faire payer aux clients 20 ou 25 % en sus des prix de gros : on leur impose, en outre, des déchets et du papier au prix de la marchandise vendue. Ce sont ces pratiques délictueuses, que personne ne surveille, qu'il faut absolument faire cesser.

E. T.

Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans

Pendant toute l'année 1915, le service de cette entreprise a fonctionné sous la direction d'une Commission de réseau composée d'un officier supérieur de l'état-major de l'armée et du directeur de la Compagnie. Comme l'année précédente, cette collaboration a été des plus cordiales et elle a donné les meilleurs résultats.

En effet, les recettes ont atteint, déduction faite des opérations concernant les exercices clos, 332.175.729 francs, en augmentation de près de 51 millions de francs sur celles de 1914. Mais les dépenses d'exploitation ayant, à 202.379.891 francs, progressé de 16 millions environ, l'appel à la garantie d'intérêt de l'Etat a été de 19.868.028 francs, en notable diminution toutefois sur l'année précédente, puisque pour 1914 ladite garantie avait atteint 51.242.874 francs.

Cette somme de 19.868.028 francs est encore très élevée, mais la cause en est non pas tant au surcroît du trafic qu'au renchérissement formidable de la plupart des matières et surtout du charbon. La *Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans* est en effet, à cet égard, parmi les réseaux les moins favorisés, car elle a été obligée de demander à l'Angleterre environ 65 % de sa consommation de combustible et, par suite, de subir non seulement l'augmentation du prix du charbon, mais aussi celle bien plus considérable des frets. De ce chef seul, l'exercice 1915 a été grevé d'un supplément de dépenses de près de 23 millions de francs, que d'importantes économies réalisées sur la plupart des chapitres ont ramené finalement à 16 millions, comme il a été dit plus haut. Il est intéressant de constater que si la Compagnie n'avait pas subi ce renchérissement du capital, elle n'aurait pas eu à faire appel à la garantie de l'Etat.

En ce qui regarde l'augmentation des recettes, disons qu'elle tient à deux causes : tout d'abord les transports militaires ont assuré au réseau un produit de 76 millions de francs, contre 35 millions de francs pour les cinq mois de guerre de 1914. En outre, la plus grande activité du trafic commercial s'est traduite par une plus-value de 9 millions de francs sur l'année précédente. Cependant, si l'on compare 1915 à 1913, on arrive à cette constatation qu'entre ces deux années les recettes commerciales ont rétrogradé de 52 1/2 millions de

francs. C'est la preuve que l'activité économique, en dépit d'une réelle amélioration, est encore loin d'être revenue au niveau d'avant la guerre. Mais si l'on tient compte des recettes militaires, cette moins-value de 52 1/2 millions de francs fait place à une augmentation de 23 1/2 millions de francs.

Au sujet des transports militaires, le Conseil d'administration observe, dans son rapport, que le réseau de la Compagnie n'a pas eu, comme au début de la guerre, à effectuer des transports extraordinaire intensifs de soldats et de matériel ; mais il a dû faire face, d'un bout à l'autre de l'année, à des mouvements continus de renforts, de munitions, d'approvisionnements de toute espèce, ainsi qu'à l'évacuation des blessés et aux voyages des permissionnaires. Il a ainsi transporté environ 3.700.000 officiers et soldats, 582.000 chevaux, 11.000 canons ou voitures, plus de 385.000 wagons complets dont le contenu n'était pas désigné. Il faut y ajouter aussi plus de 9 millions de militaires qui ont circulé avec des billets à quart de place pris au guichet, et qui sont compris à ce titre parmi les voyageurs commerciaux.

Le nombre des trains militaires mis en marche sur le réseau a été de plus de 30.000. Des trains spéciaux à marche rapide ont été organisés spécialement pour l'aller et le retour des permissionnaires ; on a également fait l'essai de trains express pour l'évacuation des blessés. Tous ces transports ont été exécutés dans des conditions très satisfaisantes de régularité et sans accident.

Quant aux transports commerciaux, ils comprennent : 1^e les voyageurs et 2^e les marchandises en grande et en petite vitesse.

Le nombre des voyageurs transportés a été de 40.606.926, en diminution de 18.471.306 ou 31,26 % par rapport à 1913, et de 4.957.728, soit 10,88 % par rapport à 1914. La recette n'a atteint que 73.916.768 francs, montant inférieur de 28.776.588 francs, soit 28,02 %, à la recette de 1913, et de 11.264.323 francs, ou 13,22 %, à celle de 1914. La diminution des recettes est proportionnellement plus forte que celle des voyageurs transportés. Cela tient à l'augmentation considérable des voyageurs militaires à quart de tarif, — non compris ceux qui ont voyagé avec ordres de transport. La proportion de ces voyageurs militaires est passée de 6,87 % en 1913 à 22,47 % en 1915.

Pour les transports de marchandises à grande vitesse, la recette ne s'est élevée qu'à 3.336.430 fr., présentant une diminution de 8.169.088 francs ou 19,66 %, par rapport aux recettes de 1913, et de 1.489.505 francs, ou 4,27 %, sur celles de 1914. Les colis postaux ont fourni une recette inférieure de 38,42 % sur celle de 1913, et de 16,41 % sur celle de 1914, et le trafic des denrées commerciales a laissé une recette de 13.920.661 francs, en diminution de 13,16 % sur 1913, et de 7,56 % sur 1914.

Les envois de denrées sur Paris ont diminué de 32.700 tonnes par rapport aux résultats obtenus en 1913. Cette réduction est due en partie aux réquisitions pour les besoins des armées, en partie aussi au défaut de main-d'œuvre dans les exploitations rurales, au déficit des récoltes de divers fruits, tels que les cerises, prunes, raisins, enfin à la fermeture des marchés allemand et belge et aux difficultés d'accès du marché anglais. La Compagnie a cependant pris des dispositions spéciales pour faciliter l'approvisionnement de Paris pendant la période de guerre, notamment en rétablissant des services de transport et de livraison suffisamment accélérés pour assurer la conservation des produits expédiés, tels que lait, viande, poissons, primeurs, fruits, etc.

En ce qui concerne les marchandises petite vitesse, disons que leur recette a fléchi de 8,13 % sur 1913, mais augmenté de 23,17 % sur 1914. Ce dernier résultat s'explique par l'accroissement des importations qui s'est traduit par une augmentation

du tonnage transporté : de 33 % par exemple pour le charbon ; de 39 % pour le blé ; de 44 % pour les légumes secs ; de 43 % pour les produits chimiques. Par contre, le trafic des matériaux de construction, des engrâis, etc., a diminué.

L'activité considérable des transports militaires et de marchandises, qui s'est traduite par une augmentation de 30 % sur le nombre de tonnes-kilomètres de l'année précédente, et de 37 % sur celui de 1913, n'a pas été sans occasionner à la Compagnie d'assez sérieuses difficultés, car, pour lui faire face, elle ne disposait que d'un personnel et d'un matériel réduits.

L'effectif du personnel a été diminué, en effet, par le départ sous les drapeaux de certaines catégories d'agents. Leur nombre était, au 31 décembre dernier, de plus de 4.700, déduction faite de ceux qui, réformés ou appartenant aux services auxiliaires, ont été rendus par l'autorité militaire. En outre, près de 1.600 agents ont quitté la Compagnie depuis le début de la guerre par suite de décès, réforme, démission ou radiation. C'est donc au total une diminution d'effectif de 6.300 agents qui n'a pu être comblée qu'en partie à l'aide de femmes ou de tout jeunes gens. Le Conseil d'administration a donc dû s'ingénier à faire face à cette situation en simplifiant, autant qu'il était possible, les rouages de son administration, en substituant les femmes aux hommes dans un certain nombre d'emplois, enfin en recourant, là où il le pouvait, à la main-d'œuvre étrangère, à l'emploi de prisonniers de guerre, et même, dans les cas urgents, à la troupe.

Des difficultés encore plus grandes ont été suscitées par l'insuffisance du matériel roulant ou, plus exactement, des wagons à marchandises, car l'effectif des locomotives a toujours été à la hauteur des besoins.

Dès le début de 1915, la *Compagnie d'Orléans* avait proposé de commander des wagons, moyennant une participation financière de l'Etat que les circonstances justifiaient. Cette proposition ne fut pas accueillie immédiatement, et ce n'est qu'au mois de novembre qu'on put traiter sur ces bases pour 2.000 wagons. Depuis lors, une entente analogue est intervenue pour 4.000 autres wagons, et l'on espère recevoir une bonne partie de ce matériel au cours de la présente année. D'autres mesures ont été prises par les soins du 4^e bureau de l'état-major de l'armée, pour accélérer les opérations de chargement et de déchargement des wagons et réduire au minimum l'immobilisation du matériel résultant des besoins militaires. On peut espérer que grâce à ces mesures, ainsi qu'aux importantes commandes en cours d'exécution, la pénurie de matériel ne se fera pas sentir avec la même acuité dans la seconde moitié de l'exercice actuel.

Toutes ces difficultés auraient pu avoir des conséquences bien plus sérieuses sans le zèle et le dévouement du personnel du réseau qui ne se sont pas relâchés un seul instant dans la tâche très lourde, parfois même pénible, que lui ont imposées les circonstances. Aussi le Conseil d'administration de la Compagnie a-t-il tenu à rendre publiquement hommage à ses collaborateurs dont il s'est, de son côté, efforcé d'améliorer la situation par des gratifications exceptionnelles qui représentent une charge supplémentaire annuelle de 3 millions 1/2. Sa sollicitude s'est également étendue à ceux des agents du réseau qui, sous les drapeaux, font noblement leur devoir : 350 morts, 82 prisonniers, 50 disparus ; 167 ont obtenu la Croix de guerre. La mémoire des braves tombés au champ d'honneur sera perpétuée par l'inscription sur un tableau placé dans la salle des Pas-Perdus de la gare d'Austerlitz, et leurs veuves recevront des pensions et des emplois comme s'ils avaient été victimes d'accidents de service à la Compagnie.

Disons encore que la *Compagnie d'Orléans* a continué en 1915, comme l'année précédente, à donner un important concours à la Défense nationale par la fabrication de projectiles dans ses ateliers de Tours et de Périgueux. Elle a produit pendant l'année plus d'un demi-million d'obus de 75, et commencé la fabrication d'obus de 155. Le personnel affecté à ces travaux était, à la fin de 1915, de 770 ouvriers. Enfin, elle s'est également efforcée de contribuer au succès de l'Emprunt 5 % de la Défense nationale, d'abord en souscrivant elle-même, puis en facilitant les souscriptions du public par le paiement anticipé de ses coupons et celles du personnel par des avances.

Georges BOURGAREL.

Le Recouvrement des Impôts

Le *Journal officiel* a publié, le 12 courant, le rendement des impôts indirects et monopoles pour le mois de mars dernier. Ce rendement se compare ainsi avec celui d'une année normale et celui de mars 1915, huitième mois de la guerre :

Produits	Comparaisons avec	
	Recouvrements	Mars Mars
	—	—
<i>Impôts et revenus directs</i>		
Enregistrement.....	39.681	- 21.932 + 8.787
Timbre.....	10.488	- 7.860 + 1.882
<i>Impôt sur les opérations de Bourse et de commerce et pénalités.....</i>		
	173	- 1.071 + 110
<i>Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....</i>		
	11.344	+ 4.792 + 5.850
<i>Douanes.....</i>		
	85.256	+ 24.112 + 22.819
<i>Contributions indirectes.....</i>		
	30.218	- 18.973 - 8.904
<i>Monopoles</i>		
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur les briques, tabacs, poudres à feu).....		
	48.000	- 1.391 + 3.511
Postes.....		
	17.015	- 5.329 + 2.313
Télégraphes.....		
	6.134	+ 1.883 + 1.859
Téléphones.....		
	3.555	- 1.616 + 339
Produits de diverses exploitations.....		
	60	- 30 - 27
	264.000	- 31.520 + 29.957

Pour les trois premiers mois de 1916, la comparaison s'établit comme suit avec les mêmes périodes d'une année normale et de 1915 :

Produits	Comparaisons avec les 3 premiers mois	
	Recouvrements	Année 1915
	—	—
<i>Impôts et revenus divers</i>		
Enregistrement.....	127.280	- 71.169 + 26.579
Timbre.....	39.264	- 26.115 + 2.589
<i>Impôt sur les opérations de Bourse et de commerce et de pénalités.....</i>		
	550	- 3.629 + 387
<i>Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....</i>		
	46.337	+ 751 + 4.465
<i>Douanes.....</i>		
	237.672	+ 52.840 + 78.199
<i>Contributions indirectes.....</i>		
	103.187	- 64.590 - 19.507
<i>Taxe de fabrication sur les huiles minérales brutes.....</i>		
	70	- 463 - 75
<i>Sels.....</i>		
	7.949	- 558 + 685
<i>Sucres.....</i>		
	28.386	- 3.031 - 12.175

		Compar. av. 31 ^{er} mois
Monopoles		
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur briquets, tabacs, poudres à feu).....	138.931	- 6.369 + 13.944
Postes.....	49.902	- 16.780 + 5.934
Télégraphes.....	15.648	+ 2.679 + 2.913
Téléphones.....	9.080	- 5.108 + 1.634
Produits de diverses exploitations (Journaux officiels)	138	- 180 + 31
Total.....	804.444	-142.022 +105.553

Le mois de mars 1916, vingtième mois de guerre, accuse donc, sur le même mois de 1915, huitième mois de guerre, une plus-value de 105.553.400 francs. Par rapport au mois correspondant d'une année normale, on constate une moins-value de 142 millions 21.800 francs.

Les recouvrements effectués par l'administration de l'enregistrement ont été des plus satisfaisants au cours du mois de mars. La plus-value par rapport à 1915 (32,3 % en février) s'est élevée à 36,9 % et le déficit par rapport à une année normale (33,6 % en février) s'est abaissé à 29,7 %. Ce résultat est dû en partie aux encaissements exceptionnels réalisés sur la taxe de 5 % sur le revenu des fonds d'Etat étrangers et des valeurs non abonées. (Loi du 29 mars 1914.) On sait, en effet, que le délai de déclaration des coupons desdites valeurs encaissées à l'étranger expirait le 31 mars, et la majeure partie des redevables s'est libérée au cours du mois dernier. Mais les autres droits ont également participé au relèvement constaté dans les perceptions, notamment le droit de timbre proportionnel sur les effets de commerce.

Quant aux « Produits et revenus du domaine de l'Etat, produits divers, ressources exceptionnelles et recettes d'ordre », qui ne sont d'ailleurs donnés qu'à titre de renseignement, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses en raison des variations considérables qui se produisent dans l'époque de recouvrement d'un grand nombre d'entre eux, ils ont atteint, en mars dernier, 13.603.000 francs, contre 15.971.800 francs en année normale, et 9.511.500 francs en mars 1915.

De même que les années précédentes, il n'est pas possible de donner encore la situation du recouvrement des contributions directes et des taxes y assimilées, pour lesquelles les rôles ne sont pas émis dans un certain nombre de départements.

Le Lieutenant Umbdenstock

Nous détachons de l'article publié par M. Maurice Barrès dans *l'Echo de Paris*, sur les deux derniers jours de Driant, l'émouvant passage suivant :

A une heure de l'après-midi, les Allemands déclenchèrent un tir formidable d'artillerie. C'est une masse d'obus qui progresse en écrasant tout. Derrière cette meule, les fantassins s'avancent, et si près, que plusieurs durent être atteints par leurs marmites. Cette manœuvre leur permet de déboucher brusquement. Ils se jettent sur ce qui subsiste de nos tranchées. Driant commande au lieutenant Umbdenstock d'exécuter une contre-attaque à la baionnette. Cet officier, en recevant l'ordre, tenait sa main sanglante derrière son dos ; il venait d'avoir un doigt enlevé et craignait que son chef, le voyant blessé, ne lui retirât cette mission. Enveloppant son moignon dans son mouchoir, il marche à l'assaut au milieu des cris de ses hommes : « En avant ! A bas les Boches ! » Une balle le jette à terre ; le lieutenant Belgny le remplace, et tombe la gorge traversée. Tant d'héroïsme obtient un effet. L'ennemi s'arrête.

Le lieutenant Umbdenstock, comme la plupart de nos collaborateurs, a quitté la rédaction de *l'Économiste Européen* au début de la guerre. Il a conquis vaillamment tous ses grades et a été l'objet de belles citations. Nous pouvons heureusement compléter les renseignements donnés sur lui par M. Maurice Barrès : Ramassé grièvement blessé sur le champ de bataille, il a été conduit dans un lazaret du grand-duché de Hesse. Les dernières

nouvelles reçues par sa famille nous font espérer un prompt rétablissement ; en attendant que nous puissions le fêter parmi nous, nous adressons aux siens nos félicitations pour son héroïque conduite.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	6 avril 1916	13 avril 1916
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	4.986.411.731	4.893.313.390
Argent.....	362.715.563	359.304.919
	5.349.127.294	5.252.618.309
Disponibilité à l'étranger.....	741.679.422	781.193.992
Effets échus hier à recevoir à ce jour	4.496.198	18.240.455
Portefeuille Paris { Effets Etranger.....	148.340.374	143.820.803
Portefeuilles des succursales.....	1.408.799	1.558.782
Portefeuilles des succursales.....	51.505	13.788
Effets prorogés { Succursales.....	216.366.761	235.230.446
Avances sur lingots à Paris.....	771.275.280	749.405.875
Avances sur titres à Paris.....	874.959.721	867.878.263
Avances sur titres dans les succursales.....	4.290.000	4.290.000
Avances sur lingots dans les succursales.....		
Avances sur titres à l'Etranger.....	760.005.999	758.179.235
Avances sur titres dans les succursales.....	474.337.289	469.214.788
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	200.000.000	200.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	6.900.000.000	6.900.000.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	43.150	43.150
Rentes de la Réserve.....	920.000.000	945.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	10.000.000	10.000.000
Rentes disponibles.....	2.980.750	2.980.750
Rentes immobilisées.....	99.528.047	99.528.047
Hôtel et mobilier de la Banque.....	100.000.000	100.000.000
Immeubles des succursales.....	4.000.000	4.000.000
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....	46.563.784	46.563.784
Emploi de la réserve spéciale.....	5.297.405	5.510.639
Divers.....	7.346.780	7.346.780
	324.221.305	325.099.292
Total.....	17.966.319.870	17.927.834.713
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves { Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
Ex-banques départementalisation.....	2.980.750	2.980.750
Réserves immobilières de la Banque.....	9.125.000	9.125.000
Réserve spéciale.....	4.000.000	4.000.000
Billets au porteur en circulation.....	15.154.629.735	15.183.959.335
Arrérages de valeurs déposées.....	62.830.647	40.318.208
Billets à ordre et récepissés.....	10.336.018	9.891.916
Compte courant du Trésor.....	45.949.021	37.144.109
Comptes courants de Paris.....	1.310.546.750	1.301.658.250
Comptes courants dans les succursales.....	683.715.976	692.145.747
Dividendes à payer.....	3.914.964	3.826.269
Escompte et intérêts divers.....	34.524.431	37.353.833
Réescompte du dernier semestre.....	7.413.963	7.413.963
Divers.....	426.994.470	388.659.188
Total.....	17.966.319.870	17.927.834.713

Comparaison avec les années précédentes

	17 avril 1913	16 avril 1914	30 juillet 1914	15 avril 1915	13 avril 1916
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	5.729.7	5.921.9	6.683.2	11.500.5	15.183.9
Encaisse or	3.249.5	3.638.3	4.141.3	4.228.0	4.893.3
— argent	602.1	620.7	625.3	377.0	359.3
Portefeuille	1.713.7	1.419.8	1.444.2	2.885.4	2.016.3
Avances aux particuliers	714.5	722.3	743.8	670.8	1.231.7
— à l'Etat	200.0	200.0	200.0	200.0	7.100.0
Compt. cour. Trésor	213.0	180.1	382.6	101.7	37.1
— particulier	563.9	553.7	947.6	2.323.8	1.993.8
Taux d'escompte	4 0/0	3 1/2 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

Le contrôle de la flotte nationale. — Dans un rapport adressé au président de la République le ministre de la Marine vient de dire que pour améliorer le rendement des navires de commerce, un contrôle rigoureux de la flotte nationale est indispensable et qu'il est nécessaire d'interdire en principe les voyages d'un port étranger à un autre port étranger et les voyages au départ de France ne présentant pas un caractère d'utilité pour le ravitaillement du pays. En conséquence le décret suivant a été promulgué :

« A compter du présent décret, tout navire fran-

cais à propulsion mécanique ou à voiles, d'une jauge brute supérieure à 500 tonneaux, devra être muni d'une autorisation du ministre de la Marine :

« 1^e Pour se rendre d'un port étranger dans un autre port qu'un port français de la métropole ;

« 2^e Pour appareiller d'un port français à destination d'un port étranger. »

L'autorisation sera demandée à l'autorité maritime, consulaire ou coloniale, qui saisira télégraphiquement le ministre de la Marine. Le navire pour lequel une autorisation est demandée ne pourra quitter le port sans que mention en soit portée au rôle de l'équipage.

De nouvelles disponibilités pour la Défense Nationale. — De nouvelles et importantes ressources augmentent, en avril, la somme des fonds disponibles du public : ce mois-ci comprend, en effet, quantité d'échéances de paiements de coupons :

citons l'intérêt trimestriel de la rente 3 % perpétuelle, les coupons de nombreuses obligations et d'actions de Sociétés diverses ; l'Etat, en outre, remboursera au pair deux séries de rente 3 % amortissable.

Voilà donc des millions et des millions de francs qui seront mis en circulation et pourront le plus souvent être apportés au service de la Défense Nationale.

Dès que nous le pouvons, nous devons épargner et prêter nos disponibilités au Trésor, qui doit faire face, tous les jours, au paiement de dépenses considérables pour les armées.

Pour agir utilement, souscrivons aux Bons et aux Obligations de la Défense Nationale : ces obligations sont émises jusqu'au 15 avril à 96 fr. 80, sous déduction de la partie du coupon à échoir le 16 août prochain. Les souscripteurs auront donc à payer jusqu'au 15 de ce mois :

	100 fr.	500 fr.	1.000 fr.	5.000 fr.
Prix d'émission.....	96.80	484	968	4.840
Intérêts payés d'avance par le Trésor.....	1.66	8.33	16.66	83.33
Net à verser.....	95.14	475.67	951.34	4.756.67

Remboursables au plus tard en 1925, ces Obligations représentent un excellent placement exempt d'impôts et devant donner lors de leur amortissement une prime élevée représentant la différence entre le prix d'émission et celui du remboursement.

En souscrivant à ces titres, nous collaborons activement à l'action commune.

Le commerce de l'Algérie en 1915. — Le commerce de l'Algérie s'est élevé l'an dernier à 845.833.000 francs, dont 373.113.000 francs à l'importation et 472.720.000 francs à l'exportation.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de l'année 1913 — l'année 1914 ayant été trop anormale pour se prêter aux comparaisons — on trouve que la diminution pour les importations est de 294.192.000 francs, tandis que pour les exportations cette dimin

Un discours de M. Asquith. — Une conférence des parlementaires anglais et français a lieu en ce moment à Londres. A un banquet offert lundi soir à la délégation française, M. Asquith, premier ministre, qui présidait, a prononcé un discours dans lequel il a répondu à celui du chancelier allemand, dont nous parlons plus loin. Le passage suivant est surtout à citer :

« Le chancelier allemand déclare que le 9 décembre il avait annoncé qu'il était prêt à entamer les négociations de paix, mais que, alors comme maintenant, les ennemis refusèrent de prendre sa démarche en considération.

« Il est bon de citer ses paroles à cette occasion : « Pour parler de propositions de paix, il nous faut d'abord connaître les propositions de paix de nos ennemis. Si nos ennemis viennent à nous avec des propositions conformes à la dignité de l'Allemagne et assurant sa sécurité, alors nous sommes toujours prêts à les discuter. »

« Donc, ce que le chancelier entend par dispositions de sa part à entrer en négociations est que le premier pas doit être fait par nous et qu'il se réserve de décider. Autrement dit, nous devons prendre une attitude de vaincus s'adressant à un adversaire victorieux.

« Mais nous ne sommes pas vaincus et nous n'allons pas l'être. Les alliés sont liés par un pacte solennel les obligeant à ne demander ni à accepter une paix séparée. Les conditions auxquelles nous sommes disposés à conclure la paix sont la réalisation des objets pour lesquels nous avons pris les armes. Ces objets, je les ai proclamés dès novembre 1914 et le monde les connaît depuis plus de seize mois.

« J'ai dit en novembre que nous ne remettrions pas l'épée au fourreau tant que la domination militaire de la Prusse n'aurait pas été détruite entièrement et définitivement.

« Le chancelier commence par donner de mes paroles une citation altérée et continue en dénaturant leur esprit et leur sens évidents.

« Si la Grande-Bretagne et la France sont entrées dans cette guerre, ce n'est pas pour étrangler l'Allemagne, ni pour l'effacer de la carte de l'Europe, ni pour détruire ni mutiler sa vie nationale, ni certainement, comme le prétend le chancelier, pour troubler le libre exercice de son paisible développement. La Grande-Bretagne comme la France ont été contraintes à prendre les armes pour empêcher l'Allemagne, autrement dit la Prusse, de se constituer en menace militaire et d'établir son hégémonie sur les nations voisines.

« Au cours de ces dix dernières années, l'Allemagne a manifesté en plusieurs occasions l'intention de faire la loi à l'Europe en la menaçant de la guerre.

« Par sa violation de la neutralité de la Belgique, elle a prouvé qu'elle entendait établir sa domination, même au prix de la guerre universelle, même en détruisant les bases que les traités donnent à la politique européenne.

« Le but des alliés, dans cette guerre, est de contrecarrer cette tentative, et, ce faisant, de préparer le terrain pour un système international qui assurera à tous les pays civilisés le principe de l'égalité de leurs droits. »

Les recettes du Trésor anglais. — Pour l'année financière commencée le 1^{er} avril 1915 et terminée le 31 mars 1916, les recettes du Trésor anglais se sont élevées à 336.766.824 livres sterling, contre 226.694.080 livres sterling pour l'année financière

1914-1915, soit une augmentation de 110.072.744 livres sterling qui se décompose ainsi :

	Année financière partant du 1 ^{er} avril au 31 mars		Differences en 1915-16
	1914-15	1915-16	
(En milliers de liv. st.)			
Droits de Douane.....	38.662	59.606	+ 20.944
Droits de Régie.....	42.313	61.210	+ 18.897
Droits domaniaux.....	28.382	31.035	+ 2.653
Timbres.....	7.577	6.764	- 813
Impôts fonciers.....	630	660	+ 30
Droits de maison.....	1.930	1.990	+ 60
Impôts sur le revenu et la propriété.....	69.399	128.320	+ 58.921
Droits sur la valeur terrienne.....	412	363	- 49
Droits sur les bénéfices exceptionnels.....	"	140	+ 140
Service postal.....	20.400	24.100	+ 3.700
Service télégraphique.....	3.000	3.350	+ 350
Service téléphonique.....	6.250	6.450	+ 200
Service de la Couronne.....	545	550	+ 5
Revenus des actions du Canal de Suez et divers emprunts.....	1.277	2.432	+ 1.155
Divers.....	5.917	9.797	+ 3.880
Total.....	226.694	336.767	+110.073

Cette augmentation de 110.072.744 livres sterling porte principalement sur le dernier trimestre de l'année financière 1^{er} janvier - 31 mars 1916, avec 62.320.799 livres sterling, alors que pour les trois premiers trimestres la plus-value n'est que de 47.751.945 livres.

Pour l'année entière, sauf les revenus du « timbre », qui offrent un fléchissement de 813.000 livres, et ceux de la « valeur terrienne », qui sont en moins-value de 49.000 livres, tous les paragraphes des recettes du Trésor sont en augmentation ; c'est ainsi que les rentrées des douanes ont donné 54 % de plus que pour l'année fiscale précédente ; celles de la Régie, environ 44 % ; celles de l'impôt sur le revenu et la propriété, 85 %, et enfin celles des actions du Canal de Suez et de divers emprunts, plus de 110 %.

RUSSIE

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 23 mars/5 avril 1916, se compare ainsi avec le précédent :

	16/29 mars	23 mars	5 avr.	Comparaison
	1916	1916		
Actif :				
				(Millions de roubles)
Or (lingots, monnaies et bons de l'Administr. des Mines) ..	1.626	1.626	"	
Or à l'étranger.....	948	1.046	+	
Billon d'argent et de cuivre.....	59	60	+	
Effets escomptés.....	375	378	+ 3	
Bons du Trésor à court terme	3.849	3.816	- 33	
Prêts sur titres	545	533	- 12	
— sur marchandises.....	83	81	- 2	
— aux institutions de crédit				
populaire	77	78	+ 1	
agricoles.....	19	19	"	
industriels.....	8	8	"	
aux Monts de Piété.....	15	15	"	
Effets protestés.....	1	1	"	
Titres appartenant à la Banque	189	193	+ 4	
Divers	113	111	- 2	
Solde du compte des succurs..	194	254	+ 60	
Total	8.101	8.219	+118	

Passif :	29 mars	5 avril	Compar.
Billets de banque émis, sauf ceux encaissés de la Banque(1)	5.936	6.023	+ 87
Capital.....	55	55	"
Dépôts.....	21	21	"
Comptes courants du Trésor..	208	227	+ 19
— spéciaux et consignations	442	439	- 3
— courants des particul.	1.002	1.135	+133
Mandats non acquittés.....	26	24	- 2
Intérêts sur les opérations de l'exercice	24	25	+ 1
Sommes transitaires et divers.	387	270	-117
Total.....	8.101	8.219	+118

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 16/29 mars 1916, à 86 millions, et au 23 mars/5 avril 1916, à 85 millions de roubles.

La récolte des céréales en Russie en 1915. — Le Comité Central de Statistique de Pétrograd vient de publier les renseignements préliminaires sur la récolte des céréales pour 56 gouvernements et provinces russes, exception faite pour les régions envahies par l'ennemi, en 1915.

La récolte totale des céréales, par rapport au chiffre moyen de la période quinquennale 1910-1914, a été au-dessus de la moyenne pour 44 gouvernements ; presque moyenne dans 5 gouvernements (Ekaterinoslav, Kieff, Koursk, Poltava, Kherson) ; au-dessous de la moyenne dans 7 gouvernements (Bessarabie, Enisseï, Irkoutsk, Kouban, Semipalatinsk, Tobolsk, Tomsk).

La quantité totale des céréales d'été et d'hiver récoltées, exception faite de l'avoine, s'élève pour les 56 gouvernements à 3.509.270.000 pouds (1 poud égale 16 kilos 380 grammes), représentant une plus-value de 406.801.000 pouds sur le chiffre moyen de la période 1910-1914.

La récolte des céréales d'été et des pommes de terre se compare ainsi avec celle de 1914 :

	1914	1915
(En milliers de pouds)		
Froment	867.959	870.320
Seigle.....	23.676	17.557
Epeautre	6.970	10.195
Orge.....	472.815	524.322
Blé noir	38.793	56.038
Millet	107.939	148.988
Mais.....	112.806	98.387
Pois.....	17.788	22.908
Lentilles	8.255	12.406
Haricots	2.240	1.510
Avoine.....	682.603	766.859
Pommes de terre	1.228.530	1.268.007

Le solde de céréales, déduction faite de la quantité nécessaire pour les ensemencements, a été calculé ainsi qu'il suit par le Comité Central de Statistique, par tête d'habitant : blé d'hiver, 11 pouds 37 ; blé d'été, 11 pouds 20.

ITALIE

Le change italien. — Le correspondant à Milan de la *Gazette de Lausanne* écrivait à ce journal, à la date du 31 mars, que le change italien, qui avait atteint le cours de 131 fr. 50 dans les premiers jours de 1916, s'était amélioré depuis, mais que cette amélioration n'était que de quatre points. Aussi était-on légèrement déçu de constater que le succès si reconfortant du troisième emprunt de guerre n'avait pas exercé une plus grande influence.

Cette question du change, M. Stringher, directeur de la *Banca d'Italia*, l'a traitée dans son rapport annuel, dont les passages les plus importants sont résumés comme suit par le correspondant de la *Gazette de Lausanne* :

Après avoir constaté la courbe ascendante du change italien, M. Stringher dit : « Les causes de

ce phénomène sont évidentes, étant données les conditions de notre circulation fiduciaire et de notre réserve métallique, laquelle ne nous permet pas d'exporter l'or qu'il faut pour couvrir à l'étranger l'excédent des importations sur les exportations, couvert avant la guerre par l'épargne de nos émigrés et par l'argent du tourisme étranger. Ces deux sources se sont taries au même instant. Il faut tenir compte aussi du fait que l'Italie, pendant les bonnes années, a racheté pour plus de deux milliards de rente italienne qui se trouvaient à l'étranger. Des pays plus riches que le nôtre, comme la France et encore plus la Grande-Bretagne et même l'Allemagne, ont pu accumuler, soit dans les banques, soit chez les particuliers, des réserves en valeurs étrangères si considérables, que ces stocks leur ont permis d'enrayer la baisse du change ou du moins de la ralentir. Nous n'avons que peu de réserves de cette nature.

« Le déficit de notre bilan commercial a été de 712 millions de lire en 1914 et de 1.115 millions en 1915 ; en outre, la situation a été aggravée par la hausse du fret maritime ; enfin l'étranger s'est débarrassé de toutes les valeurs italiennes qu'il possérait avant la guerre et a exigé le paiement de ses créances ainsi que le règlement au comptant de tous nos achats. Tout cela a créé une situation fâcheuse par ses conséquences onéreuses, mais qu'il est facile de s'expliquer.

« Plus difficile est de trouver les remèdes à cette situation.

« Un de ceux que l'on entend préconiser le plus est l'emprunt à l'étranger. L'Italie a recouru à cette mesure dans le passé et elle y recourra sans doute encore dans une assez large mesure, ainsi que le laisse entrevoir le récent discours du ministre du Trésor. Seulement, aussi longtemps que durera la guerre, il faudra se garder de compter exclusivement sur le concours de l'étranger pour couvrir le déficit du bilan commercial. On sait qu'en temps de guerre chaque pays tient à réserver ses forces financières, à défendre sa propre monnaie et à ne pas favoriser les émissions étrangères, afin de maintenir son propre change. On ne pourrait guère aujourd'hui importer en Italie assez d'or pour améliorer le cours de nos billets de banque. Ce serait déjà un résultat important que d'obtenir une amélioration du change sur l'étranger moyennant ouverture de crédits permettant de couvrir les achats que la guerre nous oblige à faire à l'étranger.

« On objecte aussi que les dettes contractées à l'étranger pour de fortes sommes, si elles sont susceptibles d'éviter au pays des pertes sur le change, risquent par contre de compromettre par la suite notre indépendance économique et même politique.

</

1916) ont donné des chiffres pleinement satisfaisants. Le total est, en effet, en chiffres ronds, d'un milliard 815 millions de lire, soit 373 millions de plus que pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent et 44 millions de plus que les prévisions du budget.

Ces dernières, en effet, étaient de 2.361.360.000 lire pour l'exercice entier, soit approximativement 1 milliard 770.000.000 de lire pour neuf mois. On peut donc prévoir pour l'exercice entier un excédent d'une soixantaine de millions de lire sur les prévisions, ce qui démontre une fois de plus, observe notre confrère *l'Italie*, la capacité contributive du peuple italien.

Toutes les sources de revenus ont contribué à l'augmentation du rendement des recettes au cours de ces neuf mois, à savoir les taxes sur les affaires pour 21 millions de lire ; les taxes de consommation avec les douanes et les droits maritimes pour 149 millions et demi ; les régies pour près de 100 millions (dont plus de 85 millions pour les tabacs) ; les impôts directs pour plus de 74 millions, et les services publics pour environ 28 millions et demi.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 31 mars 1916, accuse, sur celui du 23 mars, les variations suivantes :

	23 mars	31 mars	Comparaison
	(En millions de marks)		
Encaisse or	2.460	2.460	"
— argent	47	44	- 3
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	773	945	+ 172
Portefeuille d'escompte	5.898	8.113	+ 2.215
Avances	11	12	+ 1
Portefeuille titres	42	32	- 10
Circulation	6.374	6.988	+ 614
Dépôts	2.704	4.358	+ 1.654

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire(1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1916	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	(31 juil.)
1916								(3 août)
7 févr.	2.455	40	550	6.451	1.626	5.240	18	5
15 —	2.456	43	419	6.374	1.743	5.388	15	"
23 —	2.456	45	265	6.286	1.788	5.502	12	"
29 —	2.457	44	483	6.554	1.987	5.781	16	"
7 mars.	2.458	43	291	6.532	1.897	5.853	12	"
15 —	2.459	45	386	6.468	2.109	5.889	14	"
23 —	2.460	47	773	6.374	2.704	5.898	11	"
31 —	2.460	44	945	6.988	4.358	8.113	12	"

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Le discours du Chancelier de l'Empire. — Le 5 avril, M. de Bethmann-Hollweg a enfin prononcé, au Reichstag, le discours qu'on attendait de lui depuis plusieurs jours.

D'après ses déclarations, les Empires centraux et leurs alliés sont victorieux partout. Il a bien voulu reconnaître pourtant que les Russes ont réussi, grâce à une supériorité numérique considérable de leurs armées, à s'emparer d'Erzéroum, mais des forces turques importantes les empêchent de progresser davantage. Quant aux opérations devant Verdun, elles sont combinées avec une pru-

dence géniale et sont exécutées par des troupes héroïques, qui remportent succès après succès sur un ennemi combattant avec bravoure et abnégation.

La situation militaire est donc très bonne sur tous les fronts, et elle répond complètement à l'attente du Gouvernement impérial. Quant à la situation économique, le Chancelier de l'Empire la trouve favorable, « bien que les mois actuels soient difficiles ». Les adversaires de l'Allemagne croient pouvoir, en l'affamant et en la bloquant, atteindre le but auquel ils n'ont pu arriver par les armes. Mais ils oublient que l'administration allemande, grâce à la force d'organisation de la population tout entière, est à la hauteur des tâches les plus difficiles. En ce qui concerne l'importation des vivres, ils oublient que le peuple allemand dispose d'une réserve de forces morales qui le rend capable de restreindre beaucoup les besoins de la vie, qui s'étaient considérablement augmentés au cours des dernières décades.

Selon le chancelier, dans leurs efforts pour bloquer et affamer l'Allemagne, « et pour étendre la guerre à tout le peuple allemand, aux femmes et aux enfants », l'Angleterre et les Alliés n'ont pas tenu compte des droits des neutres, et le récent ordre en Conseil menace le commerce légitime vers les ports neutres d'une aggravation nouvelle contraire au droit des gens... Qui donc pourrait demander alors à l'Allemagne de ne pas tirer parti des armes défensives qu'elle a entre les mains ? Elle les emploie, et elle doit les employer...

Le chancelier mentionne ensuite brièvement que l'Allemagne s'est vue obligée de déclarer la guerre au Portugal, puis avec la plus parfaite duplicité il ajoute :

« Quand, le 9 septembre, j'ai déclaré que nous étions prêts à parler de la paix, je disais que je ne pouvais découvrir chez nos adversaires aucune trace des mêmes dispositions. Tout ce qui est arrivé depuis et tout ce que nous avons entendu de la part des hommes dirigeants ennemis montre que j'avais raison. Les discours prononcés à Londres, à Paris, à Pétrrogard et à Rome sont si clairs à cet égard que je n'ai pas besoin de m'étendre davantage sur ce sujet.

« Je dirai seulement un mot à l'adresse de M. Asquith. Pour lui la destruction complète et définitive de la puissance militaire de la Prusse reste la condition essentielle de toute négociation de paix. En même temps, il s'est refusé à voir dans mon discours des offres de paix. A une pareille condition nous ne pouvons donner qu'une réponse, et cette réponse doit être donnée par notre épée. Si nos adversaires veulent laisser continuer les massacres et les dévastations en Europe, ce sont eux qui en seront responsables. Nous saurons nous défendre. Notre armée frapperà des coups toujours plus forts. »

Après la guerre, la Pologne ne sera plus la même Pologne. Peut-on admettre que l'Allemagne consentira à livrer de nouveau à la domination de la Russie les peuples habitant entre la mer Baltique et les marais de Volhynie, qu'il s'agisse des Polonais, des Lithuanians, des Baltes ou des Lettons ? Non, la Russie ne doit pas pouvoir, encore une fois, faire avancer ses armées vers la frontière sans protection de la Prusse orientale et occidentale. Il ne faut pas qu'elle puisse, avec de l'argent français, faire des pays de la Vistule une porte pour s'introduire dans l'Allemagne sans défense !

« On ne s'imaginera pas davantage qu'à l'ouest, a ensuite précisé le chancelier, nous abandonnerons, sans avoir des garanties sûres pour notre avenir, les pays où a coulé le sang de notre peuple. Nous voulons créer des garanties réelles afin que la Belgique ne devienne pas un Etat vassal de l'Angleterre et de la France et ne soit pas

transformée en un ouvrage avancé contre l'Allemagne, tant au point de vue militaire qu'au point de vue économique. Ici encore le sort des batailles ne revient pas en arrière. Ici encore l'Allemagne ne peut, par exemple, sacrifier à la latinité la race flamande si longtemps opprimée. Nous voulons assurer à cette race un développement normal correspondant à sa situation, à sa langue particulière et à ses coutumes spéciales. »

Le chancelier a exprimé fortement, à ce moment, le devoir de l'Allemagne de soustraire à l'esclavage ses nationaux établis en Russie et persécutés (?) par le gouvernement du tsar, puis il a dit :

« L'Europe qui sortira de cette crise ne sera pas la même qu'autrefois. Ce qui a été brisé l'est pour toujours. Les richesses détruites ne renaitront pas de longtemps ; quoi qu'il arrive, il faut que pour tous les peuples qui l'habitent, l'Europe soit un champ de travail pacifique. La paix qui mettra fin à cette guerre sera une paix durable. Elle ne doit contenir aucun germe de nouvelle guerre, mais le germe de l'ordre pacifique et définitif... »

« Ici encore, nous avons suivi une autre voie que l'adversaire. L'Angleterre prétend, même après la conclusion de la paix, continuer la guerre contre nous, une guerre commerciale d'une énergie redoublée. Elle veut d'abord nous anéantir militairement et ensuite économiquement. Avec sa soif de domination elle veut abattre un peuple de 70.000.000 d'âmes. Mais ces menaces, comme les autres, resteront vaines. »

Abordant ensuite les colonies, M. de Bethmann-Hollweg a déclaré que leur sort ne se réglera pas là-bas. Comme le disait déjà Bismarck, il sera réglé sur le continent. Ses victoires du continent assureront de nouveau à l'Allemagne ses possessions coloniales, offrant à l'esprit indestructible d'entreprise des Allemands de nouveaux champs d'activité dans le vaste monde.

« Nous n'avons pas voulu cette guerre, a encore dit le chancelier. Nous n'avons menacé aucun pays de l'anéantir dans son existence et de détruire ses institutions nationales. Qu'est-ce qui nous donne la force de tenir l'ennemi contenu à nos portes et de vaincre au dedans, malgré les difficultés créées par l'arrêt du commerce d'outremer et au dehors les difficultés et la supériorité numérique de l'ennemi ? Qui peut s'imaginer sérieusement que la soif d'annexions territoriales anime nos colonies d'assaut devant Verdun et incite celles-ci à de nouveaux actes d'héroïsme ? Un peuple qui a répandu dans le monde tant de trésors intellectuels, qui depuis 44 ans était le plus pacifique de tous les peuples, s'est-il transformé soudainement en un peuple de barbares et de Huns ? Ce sont là des inventions de la mauvaise conscience de ceux qui ont provoqué la guerre et qui éprouvent des craintes pour leur puissance dans leurs propres pays. »

« Nous livrons cette lutte pour notre existence et pour notre avenir. C'est pour l'Allemagne et non pour un lambeau du territoire ennemi que les fils de l'Allemagne répandent leur sang et meurent. C'est parce que chacun de nous sait cela que nos coeurs et nos nerfs sont si forts. »

Ce discours, couvert tout naturellement d'applaudissements par la majorité des membres du Reichstag, a été à diverses reprises violemment interrompu par le député socialiste Liebknecht, dont les paroles ont été étouffées par la censure. D'autre part, dans la presse allemande, à côté d'approbations chaleureuses, on a pu relever certaines réserves. Enfin, il n'a pas produit sur les pays neutres l'effet qu'en espérait le Chancelier : le mensonge a, lui aussi, des limites...

Les difficultés de l'agriculture allemande. — La Frankfurter Zeitung du 12 mars 1916 publie un long article d'un fermier qui expose le point de

vue des agriculteurs. Les difficultés de l'agriculture, dit-il, seront plus grandes ce printemps que l'année dernière. Au printemps de 1915, la population allemande vivait encore sur les abondantes récoltes de 1913 et de 1914. Par suite du temps sec de la première partie de l'été, les fourrages ont été si peu abondants, que l'alimentation du bétail est revenue plus chère que la nourriture des êtres humains. Il en résulte que, malgré l'abondante récolte de pommes de terre, il y a une pénurie de ces tubercules dans les grandes villes, parce que les pommes de terre constituent le fourrage le meilleur marché pour les porcs, les chevaux et le bétail ; même dans les villes, on en donne de grandes quantités aux chevaux. Les pires erreurs ont été commises par le gouvernement dans cette question des pommes de terre. L'augmentation retardée dans les prix des pommes de terre et de l'avoine, édictée par le gouvernement, bien qu'il eût donné antérieurement l'assurance qu'il ne songeait pas à une pareille augmentation, a causé une sourde irritation parmi les paysans. Il importe de mettre fin à ce mécontentement.

Au sujet de la prochaine récolte, l'auteur de cet article affirme que les perspectives, en ce qui concerne le fourrage naturel et les récoltes d'hiver, sont excellentes.

L'état des paturages et des champs de trèfle ne laissent rien à désirer, et si le printemps est précoce, il sera possible de récolter bientôt le fourrage. Tout doit être fait en vue d'assurer un prompt approvisionnement de fourrages verts. L'auteur recommande de mettre le bétail en pâture le plus tôt possible. Cela permettra d'économiser à la fois la paille et le travail. Il affirme que si les pommes de terre étaient cultivées de façon plus scientifique, la récolte en Allemagne pourrait être augmentée de 50 à 70 millions de tonnes. On devrait encourager les paysans à engranger abondamment leur culture avec des sels de potassium, que l'Allemagne possède en quantité illimitée, et on pourrait remédier au manque d'engrais azotés en utilisant les égouts des grandes villes. Il conviendrait aussi de faire un plus grand usage de semences, en vue d'éviter les pertes qui se produisent autrement, surtout pour l'avoine.

L'auteur conseille enfin de confier à des experts agricoles en grand nombre la mission de parcourir le pays en vue de conseiller les agriculteurs et de dissiper leur méfiance à l'égard de la politique du gouvernement.

L'unification des lois commerciales austro-allemandes. — Un congrès de juristes austro-allemands vient de se réunir à Berlin. La séance d'ouverture a eu lieu le 8 avril. De nombreux juristes autrichiens et hongrois y assistaient.

Le comité permanent de l'association a voté une résolution demandant l'unification du droit dans les empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, et indiqué, comme particulièrement urgente, l'unification du droit commercial et de la législation en matière de chèques, de lettres de change et de protection industrielle. Il a décidé d'organiser immédiatement le travail dans ce sens, et d'élaborer des propositions avec le concours de juristes hongrois.

AUTRICHE-HONGRIE

L'administration autrichienne en Serbie. — Le journal croate *Obzor* donne quelques détails sur la division administrative des régions serbes actuellement occupées par les troupes austro-hongroises.

Les autorités autrichiennes ont maintenu l'ancienne répartition en dix départements ainsi que les arrondissements et les communes du régime serbe.

Le département et la municipalité de Belgrade font seuls exception. La ville et la forteresse de Belgrade ont été constituées en municipalité dis-

tincte, ayant son administration particulière placée sous le contrôle immédiat des autorités militaires austro-hongroises. Le reste de l'ancien département de Belgrade est placé sous la direction d'un officier de l'état-major autrichien, assisté de fonctionnaires autrichiens parlant la langue serbe.

L'ensemble de la Serbie occupée par l'Autriche-Hongrie est placé sous l'autorité du gouvernement militaire, le lieutenant-maréchal comte Salis Swiss, assisté du lieutenant-colonel d'état-major Otto de Gelinek, ancien attaché militaire d'Autriche-Hongrie en Serbie.

L'administration militaire est répartie en quatre sections : 1^e section militaire ayant dans ses attributions, outre les affaires d'ordre purement militaire, les chemins de fer et la navigation ; 2^e section politique ; 3^e section du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des finances ; 4^e section judiciaire.

Un quatrième emprunt de guerre hongrois. — On annonce de Zurich, à la date du 11 avril, qu'à la suite de conversations entre le ministre des Finances de Hongrie, M. Telecki, et les instituts financiers de Budapest, un quatrième Emprunt de guerre hongrois sera émis probablement dans le courant du mois.

Dès le 7 avril, on signalait même de Budapest les bruits mis en circulation à propos de cette opération. On parlait alors d'une rente 6 %. On ajoutait que l'on procéderait en même temps à une émission de Bons 5 1/2 % de la Caisse de l'Etat, à dix ans d'échéance.

BULGARIE

Les nouveaux billets de Banque en Bulgarie. — La Banque Nationale de Bulgarie vient de porter à la connaissance du public que les billets de banque d'une valeur nominale de 500, 100 et 50 francs qui viennent d'être mis en circulation, comparés aux billets de banque en or, se distinguent par les cadres contenant les dénominations des billets en argent, lesquels sont placés de manière que les billets puissent être lisibles dans leur largeur, tandis que le texte des billets en or est lisible en longueur.

Certaines séries des billets de 100 et de 50 francs, mis actuellement en circulation, portent la signature de M. St. Karadjoff, ancien gouverneur de la Banque Nationale, et de M. J. Ouroumoff, ancien secrétaire du même institut ; cependant, les billets de banque en argent de la valeur de 500 francs portent exclusivement la signature de M. Ch. Tchakaloff, le gouverneur actuel de la Banque, et de M. M. Venkoff, caissier. Les uns et les autres sont cependant également valables, et sont reçus par la Banque au même titre que les billets en or.

ROUMANIE

Le budget 1916-1917. — L'Indépendance Roumaine du 24 mars écoulé donne les précisions suivantes sur le projet de budget général roumain pour l'exercice 1916-1917.

Ce projet se chiffre par la somme de 645.719.300 francs aux revenus comme aux dépenses.

Les dépenses se décomposent comme suit :

Ministère de la Guerre, 115.000.000 de francs, en augmentation de 16.877.000 francs.

Ministère des Finances, 250.891.000 francs (y compris les annuités), en augmentation de 18 millions 849.000 francs.

Ministère des Cultes et de l'Instruction publique, 61.712.000 francs, en augmentation de 2.782.000 francs.

Ministère de l'Intérieur, 62.283.000 francs, en augmentation de 2.038.000 francs.

Ministère des Travaux publics, 115.405.000 francs, en augmentation de 3.730.000 francs.

Ministère de la Justice, 14.965.000 francs, même chiffre que l'an dernier.

Ministère de l'Agriculture et des Domaines, 11 mil-

lions 684.000 francs, en diminution de 910.000 francs.

Ministère de l'Industrie et du Commerce, 44 millions 830.000 francs, en diminution de 325.000 francs.

Ministère des Affaires étrangères, 3.417.000 francs, même chiffre que l'année dernière.

Conseil des ministres : 73.562 francs.

Soit au total : 640.266.838 francs.

A ajouter le fonds pour l'ouverture de crédits extraordinaires qui s'élèvent à 5.452.461 francs, en augmentation de 2.443.000 francs par rapport à l'exercice précédent. Le total général des dépenses prévues est donc de 645.719.300 francs, en augmentation de 45.486.000 francs, par rapport aux dépenses prévues pour l'exercice courant 1915-1916.

Presque toutes les recettes résultées des différentes sources d'encaissement de l'Etat dépassent celles de l'année dernière. Ainsi les impôts directs ont été fixés à 57.235.000 francs, contre 50.185.000 ; les impôts indirects à 134.600.000 francs, contre 107.950.000 ; les monopoles de l'Etat à 101.585.000 francs, contre 88.200.000, etc. Toutes ces recettes donnent un revenu total de 645.719.300 francs.

Les principales augmentations de dépenses sont nécessitées par le ministère de la Guerre, soit 16.877.000 francs, et par le paiement des annuités des derniers emprunts effectué à la Banque Nationale, soit 3 millions 500.000 francs.

Pour pouvoir équilibrer ce projet de budget, le ministère des Finances prévoit un surplus de recettes d'environ 7 millions aux impôts directs, un surplus de recettes de 20 millions aux douanes (les recettes des douanes ont été évaluées à 85 millions, dont seulement 35 millions pour les taxes d'importation et 50 millions provenant des taxes d'exportation en or) ; un surplus de recettes de 6 millions pour les taxes sur l'alcool, dont l'impôt a été augmenté de 50 %, et un surplus de recettes de 5 millions provenant de l'augmentation des tarifs des chemins de fer.

La question de l'alimentation. — Le Parlement roumain a été saisi, récemment, d'un projet de loi modifiant les mesures exceptionnelles prises antérieurement au sujet de l'alimentation, en vue d'assurer une plus rigoureuse application des prix maxima et de mettre un terme aux agissements des spéculateurs et des négociants malhonnêtes.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce pourra établir des prix maxima de vente pour la vente en gros et en détail des produits alimentaires bruts ou fabriqués, de tous articles de commerce où d'industrie et de toutes productions des cultivateurs et des propriétaires, qui auront été déclarés comme objets de première nécessité par le conseil des ministres.

Pour les mêmes articles d'alimentation quotidienne et même pour la viande et le pain, les maires dans les communes urbaines et les préfets dans les communes rurales peuvent fixer les prix maxima par des ordonnances immédiatement exécutoires, et ces prix pourront même être inférieurs à ceux fixés par le ministère. Le ministère de l'Industrie pourra dans le délai de trois jours annuler ou maintenir ces ordonnances.

Pour les marchandises désignées comme étant de première nécessité, les commerçants, industriels, propriétaires ou détenteurs doivent faire une déclaration, et tous les vendeurs de ces marchandises devront afficher les prix maxima dans leurs locaux de vente et délivrer des factures aux acheteurs. Quand un commerçant ou un industriel ou un détenteur refusera la vente de ces marchandises, ou en exigera un prix supérieur, ou les cacherai, il sera puni d'une amende et, en cas de récidive, de prison.

Seront punis de la prison de trois mois à un an tous ceux qui, par n'importe quels moyens, auront provoqué ou chercherai à provoquer l'élévation du prix des aliments de première nécessité ou des objets de nécessité courante et habituelle.

lions 684.000 francs, en diminution de 910.000 francs.

Ministère de l'Industrie et du Commerce, 44 millions 830.000 francs, en diminution de 325.000 francs.

Ministère des Affaires étrangères, 3.417.000 francs, même chiffre que l'année dernière.

Conseil des ministres : 73.562 francs.

Soit au total : 640.266.838 francs.

A ajouter le fonds pour l'ouverture de crédits extraordinaires qui s'élèvent à 5.452.461 francs, en augmentation de 2.443.000 francs par rapport à l'exercice précédent. Le total général des dépenses prévues est donc de 645.719.300 francs, en augmentation de 45.486.000 francs, par rapport aux dépenses prévues pour l'exercice courant 1915-1916.

Presque toutes les recettes résultées des différentes sources d'encaissement de l'Etat dépassent celles de l'année dernière. Ainsi les impôts directs ont été fixés à 57.235.000 francs, contre 50.185.000 ; les impôts indirects à 134.600.000 francs, contre 107.950.000 ; les monopoles de l'Etat à 101.585.000 francs, contre 88.200.000, etc. Toutes ces recettes donnent un revenu total de 645.719.300 francs.

Les principales augmentations de dépenses sont nécessitées par le ministère de la Guerre, soit 16.877.000 francs, et par le paiement des annuités des derniers emprunts effectué à la Banque Nationale, soit 3 millions 500.000 francs.

Pour pouvoir équilibrer ce projet de budget, le ministère des Finances prévoit un surplus de recettes d'environ 7 millions aux impôts directs, un surplus de recettes de 20 millions aux douanes (les recettes des douanes ont été évaluées à 85 millions, dont seulement 35 millions pour les taxes d'importation et 50 millions provenant des taxes d'exportation en or) ; un surplus de recettes de 6 millions pour les taxes sur l'alcool, dont l'impôt a été augmenté de 50 %, et un surplus de recettes de 5 millions provenant de l'augmentation des tarifs des chemins de fer.

La question de l'alimentation. — Le Parlement roumain a été saisi, récemment, d'un projet de loi modifiant les mesures exceptionnelles prises antérieurement au sujet de l'alimentation, en vue d'assurer une plus rigoureuse application des prix maxima et de mettre un terme aux agissements des spéculateurs et des négociants malhonnêtes.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce pourra établir des prix maxima de vente pour la vente en gros et en détail des produits alimentaires bruts ou fabriqués, de tous articles de commerce où d'industrie et de toutes productions des cultivateurs et des propriétaires, qui auront été déclarés comme objets de première nécessité par le conseil des ministres.

Pour les mêmes articles d'alimentation quotidienne et même pour la viande et le pain, les maires dans les communes urbaines et les préfets dans les communes rurales peuvent fixer les prix maxima par des ordonnances immédiatement exécutoires, et ces prix pourront même être inférieurs à ceux fixés par le ministère. Le ministère de l'Industrie pourra dans le délai de trois jours annuler ou maintenir ces ordonnances.

Pour les marchandises désignées comme étant de première nécessité, les commerçants, industriels, propriétaires ou détenteurs doivent faire une déclaration, et tous les vendeurs de ces marchandises devront afficher les prix maxima dans leurs locaux de vente et délivrer des factures aux acheteurs. Quand un commerçant ou un industriel ou un détenteur refusera la vente de ces marchandises, ou en exigera un prix supérieur, ou les cacherai, il sera puni d'une amende et, en cas de récidive, de prison.

Seront punis de la prison de trois mois à un an tous ceux qui, par n'importe quels moyens, auront provoqué ou chercherai à provoquer l'élévation du prix des aliments de première nécessité ou des objets de nécessité courante et habituelle.

Seront punis de la même peine tous ceux qui, en soustrayant ces objets de la consommation ou en les accaparant, auraient lésé les intérêts publics.

Les mêmes peines seront appliquées aux complices et aux receveurs.

On annonce, d'autre part, qu'à la suite de pourparlers personnellement dirigés par M. Al. Constantinesco, ministre des domaines et président de la Commission Centrale d'Exportation, la question de la farine a reçu une solution satisfaisante.

L'arrangement survenu a été communiqué à la Commission Centrale d'Exportation.

Tous les principaux minotiers du pays, faisant partie du Syndicat des minotiers, ont signé un procès-verbal par lequel : sur leur quantité totale de fabrication, les minotiers s'engagent à tenir à la disposition du ministère de l'Intérieur, sous le contrôle direct du ministère de l'Industrie et du Commerce, pour les besoins des communes et de la Commission interne, une quote-part de 40 %. Ils mettront également à la disposition du ministère de la Guerre une quote-part de 20 %.

Le reste de 40 % pourra être destiné exclusivement à l'exportation, et l'autorisation d'exportation sera accordée aux minotiers seuls, une fois que la fabrication des quote-parts dont il est parlé plus haut aura été assurée.

Le ministère de la Guerre fixera le 20 de chaque mois les quantités dont il a besoin. Le ministère de l'Intérieur procédera de même.

Une fois la production pour le ministère de la Guerre et la consommation des communes effectuée, les minotiers pourront exporter le surplus, avec autorisation de la Commission Centrale, et à la condition de présenter des certificats du ministère de la Guerre et des maires des communes où se trouvent les minoteries, constatant que ces minoteries ont rempli leurs engagements mensuels.

Enfin, les minotiers acceptent d'acheter le blé nécessaire à la fabrication de la farine pour la consommation interne au prix de 2.000 francs le wagon livré gare du vendeur. Ils s'engagent à vendre la farine aux prix de 33 francs, 25 francs et 20 francs les 100 kilos, selon la qualité et pris sur place, dans les sacs de l'acheteur.

La vente des blés roumains. — L'exécution du contrat britannique d'achat de 80.000 wagons de blé, dont nous parlions à la date du 28 janvier, rencontrerait d'assez sérieuses difficultés par suite de la clause relative à la conservation des marchandises soit dans des magasins, soit en dépôt dans les magasins de l'Etat, qui sont en nombre insuffisant.

Le gouvernement, désirant concilier les intérêts des acheteurs et des producteurs, prend des mesures rapides afin de construire de nouveaux magasins et d'empêcher la vente du blé pour le deuxième contrat austro-allemand avant la fourniture de la quantité prévue par le contrat britannique.

TURQUIE

Banque Impériale Ottomane. — Dans notre numéro précédent nous avions reproduit un article de la *Gazette de Lausanne* du 31 mars parlant de la direction de la Banque Impériale Ottomane. Notre confrère est revenu sur ce sujet le 9 courant de la manière suivante :

« Dans un article sur cette banque nous avons exposé deux versions quant à la méthode de nationalisation du conseil directeur de cet établissement à Constantinople. La Banque Impériale Ottomane, direction de Paris, nous écrit que la première version est la seule exacte et qu'elle s'inscrit en faux contre les assertions de source allemande que nous avions reproduites.

« En somme, la direction de cet établissement, à Constantinople, reste confiée à trois directeurs, sujets ottomans, mais d'origine grecque, syrienne

et arménienne. Il serait inexact que le gouvernement ait imposé, dans le conseil directeur de la Banque, des représentants à lui, ainsi que des personnalités allemandes. Dont acte. »

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Une conférence financière panaméricaine. — Cette conférence, à laquelle étaient représentées toutes les nations de l'Amérique, vient de se réunir à Buenos-Aires. Elle a adopté les rapports relatifs :

1^{er} A l'uniformité des règlements applicables aux voyageurs de commerce ;

2^o A la construction du chemin de fer panaméricain et autres voies ferrées internationales ;

3^o Au prolongement et à l'union des réseaux télégraphiques.

Le congrès a voté également la proposition du ministre des Finances des Etats-Unis, M. Mac Aado, relative à l'enseignement obligatoire de l'anglais, de l'espagnol et du portugais.

Le délégué argentin, M. Aldao, a fait remarquer que le français fait déjà partie de l'enseignement dans toutes les écoles américaines.

La conférence a aussi voté une motion relative aux transports maritimes, laquelle conclut ainsi : « Considérant que les Etats-Unis disposent de ressources pour satisfaire cette urgente nécessité, les autres nations de l'Amérique offrent de coopérer à la réalisation de ce service. »

CONTREBANDE DE GUERRE

La répression de la contrebande en Hollande. — Le *Leeuwische Courant*, de La Haye, publiait, le 10 courant, l'information suivante :

« *L'Hollandia-II*, qui mouillait depuis dimanche dernier à De Lenner, a été saisi. A plusieurs reprises et sous différentes formes, il avait tenté de passer sa cargaison, consistant en 168 barils d'huile de lin, en contrebande en Allemagne.

« A Edenzaal on a saisi un autre transport de 150 barils d'huile de lin qu'une bande de contrebandiers, composée de trente hommes, devait passer en Allemagne. Le chef de la bande a été arrêté.

A Glanerbrug un contrebandier, le nommé L. de Jong, âgé de trente-trois ans, a été tué d'un coup de fusil par un garde-frontière.

La Hollande exporte des chevaux en Allemagne. — Le gouvernement hollandais a autorisé un certain M. J.-P. Leeuwenburg, à Delft, à exporter en Allemagne 3.000 hongres de cinq ans et au-dessus. Le marché a été conclu au prix de 700 florins par cheval à 1 m. 58 à 1 m. 6

35 francs, de Bretagne 32.50 à 32.60. Les autres provenances, dont il est à peine question : Beauce, Gâtinais, Touraine, valent, suivant lots, de 34 à 35 francs les 100 kilos, gares de départ.

Les marchés américains, après avoir légèrement fléchi, clôturent en hausse sur la semaine précédente, par suite des faibles expéditions de l'Argentine, du temps très froid et d'une diminution du stock visible. On tient les Manitoba n° 1, disponible, de 42 fr. 50 à 43 francs les 100 kilos, et les Hard-Winter de 38 à 39 francs.

Au 10 avril, les stocks visibles de blé aux Etats-Unis s'élevaient à 63.062.000 bushels, contre 63.815.000 bushels la semaine précédente et 40.401.000 l'an dernier ; au Canada, 32.865.000 bushels, contre 32.885.000 bushels il y a huit jours, et 12.794.000 en 1915. (Le bushel est compté à 27 kilos 210.)

Prix du Blé sur les grands marchés (Les 100 kilogrammes)

Villes	15mars 1916	22mars 1916	29mars 1916	5avril 1916	12avril 1916
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Paris (disponible)....	" "	" "	" "	" "	" "
Londres.....	42 03	38 71	39 12	39 66	39 69
Liverpool.....	38 76	36 21	37 09	37 42	37 51
New-York	26 49	26 95	28	29 32	29 62
Chicago	23 62	23 82	24 90	26 16	" "
Buenos-Ayres	18 96	17 93	18 15	18 20	18 15

Sucres. — Voici, d'après le *Journal officiel*, les stocks des sucres en France au 31 mars 1916, pour les différents départements :

Départements	Sucres bruts	Sucres raffinés	Sucres en cours
	(En tonnes)		
Bouches-du-Rhône	18.927	3.147	3.315
Gironde	416	454	567
Loire-Inférieure	11.385	2.092	1.354
Seine	37.816	7.195	6.225
Autres départements ..	22.603	2.032	1.492
Totaux ...	91.147	14.920	12.953

ensemble 119.020 tonnes, contre 135.927 tonnes au 29 février dernier. Dans ce total, les sucre ruts en entrepôts réels des contributions indirectes figurent pour 34.705 tonnes, et ceux en entrepôts réels et fictifs des douanes pour 37.676 tonnes. Les sucre bruts en raffineries et fabriques-raffineries y sont compris pour 14.295 tonnes, les sucre raffinés pour 14.920 tonnes et les sucre en cours de fabrication pour 12.523 tonnes. Enfin, les sucre bruts en fabriques simples s'élèvent à 4.471 tonnes et ceux en cours de fabrication à 430 tonnes.

Pendant le mois de février 1916, notre production s'est élevée à 913 tonnes, contre 24.464 tonnes en février 1915 ; nos importations se sont chiffrées par 31.483 tonnes et nos exportations par 8.654 tonnes, contre respectivement 36.189 tonnes et 9.178 tonnes pendant le même mois de l'année précédente.

Pendant le sixième mois de la campagne 1915-1916 notre consommation s'est élevée à 46.267 tonnes.

Nos stocks à fin mars 1916 sont en diminution de 16.907 tonnes sur ceux au 29 février ; au 31 mars 1915 ils se chiffraient par 193.222 tonnes, contre 217.935 fin février de la même année.

Malgré la discussion au Sénat du projet de la taxation des denrées alimentaires, le marché des sucre est très ferme et l'on note toujours peu d'offres ; on a enregistré le cours de 115 francs les 100 kilos, sucre blanc n° 3.

PETITES NOUVELLES

◆ L'action du Crédit Foncier a progressé encore à 675 francs.

L'Assemblée générale des actionnaires du 8 courant a fixé le dividende de l'exercice à 25 francs, sur lequel un acompte a été mis en paiement le

1^{er} janvier. Le solde de 12 fr. 50 brut payable en juillet prochain peut être touché dès à présent sous escompte au taux des avances de la Banque de France.

L'Assemblée extraordinaire qui a suivi a voté, sous réserve de l'approbation des pouvoirs publics, la résolution qui lui était présentée en vue d'autoriser l'émission d'obligations à concurrence de 25 fois le montant du capital social.

En fonction du capital social actuel de 250 millions, qu'il n'est pas question d'augmenter pour l'instant, la faculté d'émission d'obligations s'élève à 6 milliards 250 millions. Il en résulte une marge d'environ 1.600 millions par rapport au capital obligations actuellement réalisé.

◆ La Banque de l'Union Parisienne a réuni le 8 courant ses actionnaires en assemblée générale, sous la présidence de M. Villars, président du conseil d'administration. Elle a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1915 qui se soldent par un bénéfice de 4.348.000 francs, et elle a fixé à 25 francs, soit au même chiffre que pour l'année précédente, le montant du dividende afférent à l'exercice 1915.

Le rapport du conseil d'administration montre que les bénéfices de l'exercice ont permis, en dehors du prélèvement pour le dividende, d'affecter des sommes importantes aux provisions et amortissements déjà antérieurement constitués.

◆ En vertu d'un arrêté du préfet de police daté du 4 avril, la Bourse de Paris sera fermée les 21 et 22 courant (soit pendant quatre jours consécutifs, vu le dimanche et le lundi de Pâques), le lundi 14 août, et tous les samedis, du 1^{er} juin au 23 septembre inclus. Il s'ensuit que le chômage du 14 juillet comprendra trois jours : le vendredi 14 (jour férié), le samedi 15 et le dimanche 16, et celui du 15 août, quatre jours : samedi 12, dimanche 13, lundi 14 et mardi (jour férié) 15 août.

Marché Financier

Paris, le 13 avril 1916.

Les transactions ont été encore calmes cette semaine, et l'allure générale du Marché a été quelque peu irrégulière. Notre Rente 3 %, en particulier, a fléchi, sur le bruit mis en circulation que ce fonds ne jouirait d'aucun traitement de faveur lors de l'émission du nouvel Emprunt National qu'a laissé entrevoir récemment le ministre des Finances.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons les suivants :

Au Parquet. — A terme : Compagnie française des Métaux, 790 fr.; Russe 5 % 1906, 87 fr.; Banque Nationale du Mexique, 339 fr.; Andalous, 361 fr.; Atchison Topeka, 614 fr.; Nord de l'Espagne, 441 fr.; Briansk ordinaire, 338 fr.; Azote, 410 fr.; Rio-Tinto, 1.733 fr.

Au comptant : 3 %, 62 fr.; 5 %, 88 fr. 25; Banque de France, 4.775 fr.; Compagnie Algérienne, 1.112 francs; Crédit Lyonnais, 1.040 fr.; Est, 787 fr. 50; Paris-Lyon, 1.010 fr.; Orléans, 1.100 fr.; Métropolitain, 429 fr.; Nord-Sud, 126 fr.; Omnibus, 405 fr.; Suez, 4.070 fr.; Extérieure Espagnole, 94 fr. 80; Russe 1891-1894, 58 fr. 20; Russe 1909, 75 fr. 75.

Marché en Banque. — A terme : Malacca ordinaire, 128 fr. 50; Maltzoff, 519 fr.

Au comptant : Toula, 1.070 fr.; Miami, 251 fr.; Mount Elliott, 131 fr.; Spassky, 52 fr. 50; Tharsis, 148 fr.; Utah Copper, 503 fr.; Bakou, 1.383 fr.; Chartered, 14 fr. 50; East Rand, 25 fr.; Goldfields, 37 fr.; Modderfontein B, 177 fr.; Rand Mines, 100 fr.; Robinson Gold, 31 fr.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.